# Vernier-

Février 2014





Interview avec Antonio Hodgers

PP. 6-7

Une Nouvelle Lumière au Lignon

P. 18

Vernier Visions s'expose!

P. 35

Chères Verniolanes. Chers Verniolans.

Nous sommes heureux de vous retrouver et de vous présenter dans cette première édition de votre magazine la diversité de notre demi-saison culturelle 2014.

Ce début d'année est particulièrement riche en découvertes en tout genre, comme vous pourrez le constater en lisant notre thématique de ce mois. A l'instar des années précédentes, le festival Antigel fait un stop sur le territoire verniolan pour vous proposer des événements insolites (p. 29). En mars, musique jazz et humour seront au rendez-vous avec l'orchestre Swiss Yerba BuenaGala (p. 30) et le Swiss Comedy Club & Friends (p. 31).

Découvrez également la programmation spécialement pensée pour les plus petits avec le défi sacré du grand totem, le nouveau spectacle de Sonia Grimm, en avant-première à Vernier (p. 26). Alliant magie et théâtre, l'apprenti magiciené merveillera toute la famille le 30 mars au Lignon (p. 27). Enfin, retrouvez vos conteuses préférées dans les bibliothèques de Vernier avec les contes de Printemps (p. 27).

Cette année, votre web TV Vernier Visions, pour ses trois ans d'existence, part à votre rencontre à travers un voyage itinérant à Vernier-Village, au Lignon et à Châtelaine-Balexert. Vernier Visions vous invite à (re)découvrir les reportages qui ont été tournés sur votre commune lors d'une exposition interactive du 6 au 15 février (p. 35).



Yvan Rochat, Pierre Ronget, Maire, et Thierry Apothéloz.

Les occasions ne manquent pas! Faites-vous surprendre par le programme événementiel et culturel de début d'année et n'oubliez pas qu'à Vernier, la culture est pensée pour tous. Profitez de la carte «5 spectacles» ou du Chéquier culture (voir les conditions auprès du service de la culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch).

Nous vous souhaitons de beaux moments de découverte!

Votre Conseil administratif: Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat

# Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction: Yvan Rochat Jean-Claude Stevan Myriam Jakir Duran

Valérie Walther-Palli

#### Contact:

communication@vernier.ch 🚮 www.facebook.com/VilledeVernier



#### Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier Tél. 022 306 06 06 Fax 022 306 06 60

# Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h www.vernier.ch

#### Prochain numéro:

Les Contrats de Quartier Délai rédactionnel: 21 février 2014

Parution: 17 mars 2014

#### Archives:

www.vernier.ch/magazine Journal tiré à 17300 exemplaires 10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA Genève, sur papier couché mat 115 g Maquette : Agence Hémisphère



THÈME

# Culture en 2014: plein les yeux, plein les oreilles

Des bonnes résolutions pour 2014? Sortir, découvrir, se laisser surprendre. Un coup d'œil dans le programme de la demi-saison culturelle ne laisse aucun doute: pas de quoi s'ennuyer à Vernier cette année. De janvier à août, la Ville déroule un tapis rouge de culture pour ses habitants. Concerts, danse, opéra, humour, il n'y a qu'à se laisser inspirer. Suivez le guide.



Inhabited Geometry, mercredi 30 avril 2014 à la salle des fêtes du Lignon (www.vernier.ch/culture)

«Deux mots d'ordre: densité et variété», résume Patrizia de Saab d'Amore, responsable du service culturel de la Ville de Vernier. Chaque mois, ce sont environ trois nouveaux spectacles qui sont proposés aux Verniolans. Pas besoin d'aller très loin pour faire de belles découvertes: la quasi-totalité des manifestations ont lieu cette année à la salle des fêtes du Lignon.

Antigel réchauffe Vernier I Comme le souligne Patrizia de Saab d'Amore, la musique tient une place toute particulière dans le programme. Ou plutôt devrait-on dire «les» musiques, car là encore la variété est au rendez-vous, et on peut parier Rythmes jazzy I Les amateurs de jazz et les curieux de que chacun trouvera son bonheur selon ses goûts. Côté musiques actuelles, les fidèles d'Antigel – du 1er au 16 février

- peuvent se délecter vendredi 7 février du son mélancolique de Jay-Jay Johanson, crooner électro venu de Suède. Le festival aux 22 communes, autoproclamé «tour-opérateur du territoire genevois», a aussi récidivé le 1er février dans l'insolite avec notamment un concert donné au bord du bassin de la piscine du Lignon, dans une torpeur moite quasi tropicale. Pour la troisième année consécutive, Vernier a donc renouvelé la confiance accordée au festival Antigel. Une collaboration «intéressante et bénéfique» selon Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge de la culture et actuel Maire de la Ville.

découvrir ce genre peuvent déjà cocher dans leur agenda les dates des 14, 15 et 16 mars, Le Swiss Yerba Buena Creole Rice



Festival Antigel, à Vernier du 1er au 8 février 2014. Pierre Droulers les 4 et 5 février 2014 à la salle des fêtes du Lignon (www.antigel.ch). ©Thibault Gregoire

Jazz Band – rien que ça – rend hommage à Sidney Bechet. Un auteur, un comédien et un soliste se joignent au groupe pour sublimer l'héritage du saxophoniste américain, décédé en 1959 et considéré comme l'un des plus grands artistes de sa génération. «Un spectacle joué pour la première fois, spécialement créé pour la saison culturelle de Vernier», précise Patrizia de Saab d'Amore du service culturel. Comme le veut la tradition des clubs de jazz, un dîner sera servi aux spectateurs avant la représentation, et le café suivra à l'entracte.

Notes classiques à foison I Début avril, l'arrivée du printemps signera le lancement du premier festival Vernier classique, un «moment exceptionnel» pour Patrizia de Saab d'Amore. Le Trio Guarneri de Prague, très attendu, est la tête d'affiche de cette manifestation. Les trois compères un pianiste un violoniste et un violoncelliste - sillonnent le d'Amore. Humour décapant en perspective!

globe depuis plus de vingt-cinq ans et se sont produits sur les scènes les plus prestigieuses. Fabrizio Chiovetta, pianiste genevois maintes fois primé, jouera également de ses cordes pendant le festival. Le Quatuor de Genève, qui a rencontré un franc succès à Vernier l'année dernière, complète l'affiche pour un dimanche après-midi classique le 13 avril. Et pour rester dans le ton une fois les festivités terminées, le Théâtre Bienne Soleure se déplace à Vernier le week-end du 26 et 27 avril pour deux représentations de L'Enlèvement au Sérail, grand opéra mozartien où s'alternent dialogues parlés et scènes chantées.

Bombay, mythes et balalaïka I C'est ensuite la danse qui prendra le relais. Toute fin avril, le chorégraphe indien Mandeep Raikhy et son spectacle de danse contemporaine Inhabited Geometry donnent un avant-goût de la Fête de la danse, dont la neuvième édition aura lieu le 3 mai. L'occasion de découvrir le travail de chorégraphes originaux et de prendre part à des cours d'initiation.

Fin mai, il faut s'attendre à un grand spectacle de danse, selon Patrizia de Saab d'Amore. Les artistes du Centre chorégraphique national de Grenoble interprètent Yvan Vaffan, célèbre pièce de danse contemporaine. «Le spectacle fait escale à Vernier après avoir été joué en novembre au Théâtre National de Chaillot à Paris», précise la responsable du service culturel. En juin, c'est au tour de la compagnie genevoise Virevolte de s'installer à la salle des fêtes du Lignon. Manon Hotte et ses jeunes danseurs réinterprètent L'Odyssée d'Homère, durant trois soirées à la pointe de la création dans le style contemporain.

Enfin, la tradition russe s'invite à Vernier pour un spectacle de danses cosaques, en collaboration avec l'ambassade de Russie, «La commune souhaite marquer le 200° anniversaire des relations diplomatiques entre la Russie et la Suisse», explique Pierre Ronget. Mouvements vifs et rythmés façon mazurka, ponctués de coups de talons, entraîneront le public à la découverte d'une culture folklorique centenaire.

Poilant | Autre temps fort de la saison culturelle 2014: le gala du Swiss Comedy Club, le samedi 22 mars. Frédéric Recrosio animera ce nouveau rendez-vous humoristique, organisé pour la deuxième année, avec des invités du Jamel Comedy Club et le comique Anthony Kavanagh. «Le but est de faire connaître les artistes suisses qui partageront la scène avec des têtes d'affiche françaises», complète Patrizia de Saab

De février à mai, quatre spectacles sont destinés aux enfants, dont la nouvelle création de Sonia Grimm qui sera présentée en avant-première les 1er et 2 mars. Dans les bibliothèques aussi, les petits sont à l'honneur; régulièrement, des «rendezvous contes» leur sont dédiés, avec des lectures ludiques dès 2 ans. Pour les parents, goûters littéraires et brunch thématique sont aussi au programme. Toutes les activités organisées par les bibliothèques de Vernier, Châtelaine et et août le plaisir de la lecture-transat, place de Châtelaine, des Avanchets sont gratuites!

Culture pour tous I Pour Pierre Ronget, la Ville de Vernier travaille toujours plus dans l'objectif de faciliter l'accès à la culture. «Nous voulons proposer une offre diversifiée, qui puisse toucher toutes les couches de la population selon leurs attentes», précise l'élu. Deux engagements essentiels: de spectateurs venus d'autres communes genevoises. Le la proximité et l'accessibilité financière. Pour élaborer le programme 2014, l'équipe du service culturel a dû composer avec un budget élagué de CHF 100'000.-. Mais pas question choses exceptionnelles à Vernier!»

Au milieu des livres I Vernier n'oublie pas son jeune public. pour autant de proposer des billets trop chers. Les habitants de Vernier bénéficient à nouveau de la carte «5 spectacles» au prix réduit de CHF 50. – (CHF 75. – pour les non-résidents), nominative et valable durant une saison culturelle. «Nous avons fait le choix de ne pas reconduire le théâtre estival, explique Pierre Ronget. Son organisation, en plein air, était trop onéreuse car dépendante des conditions météorologiques.» La saison d'été n'en sera pas moins gaie puisqu'on retrouvera en juillet dans le parc Chauvet-Lullin et aux Avanchets. Et le cinéma en plein air sera bien sûr de la partie dans le parc de Balexert.

> Pour la municipalité, un programme culturel de qualité est aussi un moyen de faire rayonner Vernier au-delà de ses frontières. Pierre Ronget se dit frappé de voir le nombre croissant Conseiller administratif s'enthousiasme: «Cette année encore, tout le monde se rendra compte qu'il se passe vraiment des

> > Juliette Ivanez/Commu'Comm



AUTORITÉS

# Rencontre avec un Verniolan à la tête du Canton

Antonio Hodgers, nouveau conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), est Verniolan depuis un an. Le Vert de 38 ans vit à Vernier-Village avec sa femme et leur petite fille de 4 mois.

Arrivé en Suisse comme réfugié politique argentin avec sa mère, le magistrat connaît bien la rive droite et ses cités satellites puisqu'il a habité Meyrin durant son enfance. Ecologie, mixité sociale, intégration, le magistrat nous reçoit chez lui et détaille ses engagements.

# Pourquoi avoir choisi de vous installer à Vernier?

J'ai grandi à Meyrin, j'aime les communes cosmopolites. A Vernier, on a un côté populaire tout en restant très proche de la campagne. J'étais fatigué de vivre au centre-ville avec le bruit des voitures. Ici, les enfants peuvent jouer sans avoir à traverser de route. On n'aura pas toujours besoin de tenir notre fille par la main. Par ailleurs, les bords du Rhône sont très sympa. On voit parfois passer des chevreuils.



# d'arme politiques...

C'est vrai. En 1993, lorsque j'étais au Parlement des jeunes à Meyrin nous avons, avec nos homologues verniolans, sollicité les autorités afin de mettre en place un minibus nocturne reliant la Ville de Genève aux communes périphériques de Vernier et Meyrin. Cette proposition deviendra par la suite le réseau «Noctambus».

# Vous êtes aujourd'hui le seul conseiller d'Etat résidant Ancien réfugié politique devenu magistrat, vous avez sur la rive droite. Un hasard?

Aujourd'hui, la rive gauche est effectivement surreprésentée en politique, tant au gouvernement qu'au parlement. Il est important pour moi de mener une politique d'aménagement équitable entre les secteurs de Genève. Je veux éviter les ghettos, tant de riches que de pauvres. L'idée est que, dans un même quartier, des enfants de tous les milieux sociaux puissent se retrouver dans une école publique forte. L'aménagement du territoire est la première pierre de la cohésion sociale.

Vernier affiche le plus haut taux de chômage du canton. L'écologie peut-elle aussi parler aux laisséspour-compte?

La commune est également liée à vos premiers faits Je peux comprendre que les gens dont les besoins de base ne sont pas satisfaits ne se sentent pas interpellés par l'écologie. Cependant, je suis persuadé qu'elle permet de lutter contre les effets pervers de la globalisation, qui exclut beaucoup de travailleurs. Par exemple, la valorisation des déchets, les nouvelles énergies ou les services de proximité, comme l'aide aux personnes âgées, sont des activités pourvoyeuses d'emploi qui ne sont pas délocalisables.

# souvent salué le système d'intégration suisse. Qu'estce qui le caractérise?

Ma famille et moi n'avions pas de papiers à notre arrivée en Suisse mais nous avons tout de même pu trouver un logement. Les allocations d'études m'ont permis d'aller à l'université. Le système donnait aux gens la possibilité de se prendre en main. L'Etat créait des opportunités. Je regrette cependant la détérioration des politiques d'intégration. Aujourd'hui, je ne pourrais pas refaire le même parcours: la loi sur l'asile a été durcie dix fois depuis notre arrivée. On crée les conditions pour que l'intégration des migrants se passe mal: les centres de requérants deviennent des ghettos, l'interdiction de travailler alimente la petite criminalité et les freins au regroupement déstructurent les familles.

# Certains quartiers verniolans ne sont-ils pas le symbole d'une intégration qui a échoué?

Pour moi, le relatif échec de ces quartiers est plus économique que culturel. A Cologny, on retrouve également beaucoup d'étrangers qui ne parlent pas français et vivent entre eux. On ne critique pas leur intégration pour autant, car ils sont fortunés. Dans les quartiers populaires, on n'a pas toujours réussi à créer les conditions socio-économiques qui permettraient aux habitants d'évoluer. A ce titre, le salue l'initiative des autorités verniolanes qui ont demandé à lkea de favoriser l'emploi local dès son implantation.

# Vous avez exprimé le souhait de voir plus d'égalité entre les communes. Cela veut-il dire qu'on ne construira plus d'HLM à Vernier?

Non, il y aura toujours des logements sociaux à Vernier. Mais d'autres communes plus aisées devront également jouer le jeu et construire pour les plus modestes.

Le déclassement à Vernier d'une partie de la zone villas au profit de la zone industrielle ne va-t-elle pas faire partir les plus aisés?

Il faut bien trouver un endroit pour loger les entreprises déplacées par le proiet Praille-Acacias-Vernets (PAV). La zone industrielle de Vernier-Meyrin est desservie par le rail, ce projet est donc cohérent. Cela dit, nous serons attentifs à préserver des logements pour les classes plus huppées. La mixité sociale va dans les deux sens. J'entends aussi favoriser la construction de villas contiguës ou d'habitations en PPE (propriété par étage) pour permettre à la classe moyenne d'accéder à la propriété.

# Quels sont vos objectifs pour cette législature?

ll est encore un peu tôt pour parler d'objectifs concrets. J'entends donner plus de place aux coopératives d'habitation. De gros chantiers sont également déjà en cours. Il faudra repenser l'aménagement autour des gares du CEVA et construire un nouveau centre-ville entre la Praille, les Acacias et les Vernets avec des écoles, des centres culturels, une vie de quartier. Il est fini, le temps où l'on construisait des quartiers commerciaux déserts le dimanche. Il faut veiller à la mixité fonctionnelle. Le PAV, c'est le projet de toute une génération.

> Propos recueillis par Adrià Budry Carbó/Commu'Comm





# L'administration regroupée dans le quartier de l'Etang?

La dernière séance de l'année avait des airs d'Escalade. Au menu: soupe de légumes, marmite en chocolat et débat sur un déménagement prévu pour 2018.

« Dans le cadre de la construction du futur quartier de l'Etang, dont le démarrage des travaux est prévu pour les années 2015-2016, le Conseil administratif s'est posé la question de savoir si la création de ce nouveau quartier n'était pas l'occasion d'opérer un regroupement des fonctions administratives de la commune » à cet endroit. «Aujourd'hui, les services communaux sont dispersés aux quatre coins de la commune. » Voilà pour le constat. Afin d'aller de l'avant, l'exécutif communal a ainsi déposé une délibération administrative visant à débloquer un crédit de CHF 150 000. – pour « une étude prospective de l'organisation municipale».

Premières à prendre la parole, l'UDC Christina Meissner et la PLR Monique Mattenberger font part de leur perplexité. Les deux conseillères s'interrogent sur la temporalité du projet puisque 2018 est encore loin. Elles se demandent également si confier à un organisme externe une telle étude ne serait pas un peu précipité. « Ne devraiton pas lancer d'abord une analyse interne?», propose l'agrarienne. Pour le socialiste Martin Staub, au contraire, «il est important de s'y prendre tôt. La question est complexe et n'est pas seulement technique mais aussi politique». L'élu souhaite envoyer ce texte en commission pour mieux l'étudier.

Ne pas avoir la tête dans le quidon l Lors de la séance de ce mardi, son collègue de parti Denis Chiaradonna renchérit et évoque l'externalisation de l'étude. « Il ne faut pas avoir la tête dans le quidon, dit-il. Une vision extérieure, c'est bien et c'est neuf.» Pour Chris-



Place de la mairie, quartier de l'Etang.

tina Meissner, les CHF 150 000. - pour qu'il convenait d'avoir une réflexion une étude prospective apparaissent précipités à ce stade. «Au-delà des tout en considération et étudions cela en commission avant de voter un tel crédit, propose-t-elle. Si l'objectif est de regrouper l'administration dans un seul quartier, on peut aussi en parler au Conseil municipal.» Le socialiste Martin Staub insiste sur la sensibilité du sujet. « Il faut l'étudier en profondeur, le travail en commission doit être sérieux ». aioute-t-il.

Engagement du Conseil administratif | Le maire Pierre Ronget rappelle que «le Conseil administratif a estimé

sur les grandes orientations» et qu'«il faut poser le problème ». Ajoutant que considérations techniques, prenons c'est un sujet fondamental dont doit se saisir le Conseil municipal, il rappelle également que «les trois membres du Conseil administratif seront présents en commission», marquant ainsi symboliquement la dimension transversale de ce projet. Pour son collègue de l'exécutif, Yvan Rochat, «le travail en commission permettra d'y voir plus clair, de présenter aux Conseillers municipaux le travail déjà mené en interne et de répondre ainsi aux questions ».

> Au moment du vote, à la majorité, les élus décident d'envoyer cette délibé

ration administrative en commission des finances.

Les débats clos, comme le veut la coutume en cette mi-décembre, les membres du Conseil municipal ainsi que ceux du Conseil administratif sont descendus au foyer de la Mairie où une succulente soupe aux légumes les attendait. Une marmite en chocolat géante, remplie à ras bord de petits fruits en pâte d'amande était également à disposition des élus. Histoire de terminer l'année 2013 dans un bon esprit et dans la bonne humeur.

Didier Tischler

© Alain Herzog / FPFI

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

## mardi 11 mars 2014 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch/cm

# MUNICIPAL EN BREF

- Revenant de la commission des finances, la motion socialiste qui demandait à construire à Vernier pour les Verniolans a été retirée pas ses auteurs. Ces derniers ont expliqué avoir été satisfaits des explications fournies à ce moment-là.
- Le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 138 200. pour l'acquisition de machines de décapage sans produit pour les concierges d'école.
- Les élus ont accepté une motion des Verts intitulée «Vernier - solidarité avec des victimes de la guerre en Syrie». Le texte a été envoyé en commission sociale.

D. T.

# Un budget voté en douceur **ET EN VITESSE**

Fort d'un bilan favorable pour les deux premiers quartiers mis en zone bleue macaron, davantage de places de parking disponibles en journée et d'un bilan financier positif de CHF 200 000.-. le Conseil administratif souhaite étendre le développement des zones bleues à Vernier. Après Châtelaine-La Concorde, puis les Avanchets, la prochaine étape sera Vernier-Village et ses alentours. Les membres du Conseil municipal ont ainsi décidé d'envoyer en commission du génie civil une délibération administrative allant dans ce sens. Si tout se passe comme prévu, le village sera ainsi définitivement « bleu » dès le 1er septembre 2014. Pour mémoire, le macaron coûte CHF200.par an pour les habitants et CHF 400.- pour les entreprises. Pour les visiteurs, le parking est limité à une heure.

# Communications, séances du 19 novembre 2013 au 7 janvier 2014

#### Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton DD 105'614: Etat de Genève - Aménagement routiers - réfection et mise en séparatif des collecteurs - Avenue du Lignon - Route du Bois-des-Frères. APA 36'874: Société coopérative

DD 106'045: Ville de Vernier, Etat de Genève, Ville de Genève, DP Communal Aménagement des voiries et création d'un trottoir - Chemin de la Muraille.

APA 38'489: Ville de Vernier - Mise en place de six mâts d'éclairage - Chemin des Fossés 8.

APA 37'275: Ville de Vernier - Remplacement du gazon du terrain de football - Chemin des Fossés 8.

APA 35'242 / 2: Global Crossing Pec Switzerland AG - Installation de six antennes paraboliques - Ajout d'une septième parabole - Route du Boisdes-Frères 48.

APA 38'397: Ftat de Genève - Prolongation de la route de desserte - Chemin l'habitation - Chemin des Vidollets 41. de Champs-Prévost 22.

APA 38'562: Siemens Building Technologies SA – Construction d'un muret - Avenue Louis-Casaï.

M 7065: Siemens Building Technologies SA-Démolition d'une passerelle piétons - Avenue Louis-Casaï.

APA 38'856: Mme Rekha Gupta, M. Jai Gupta-Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture - Chemin de la Greube 24A.

DD 105'326: Divers - Construction de trois bâtiments administratifs, garage souterrain - Route de Peney - Chemin DD 105'653 / 2: M. Roger Huguet de Mouille-Galand.

Migros-Genève – Commune de Vernier -Aménagement d'une arcade commerciale – Route de Montfleury 1-3.

DD 105'683: Hoirie Vuillaume -Construction de quatre villas jumelles avec parking - Chemin des Vidollets 67.

APAT 6'197: M. José De Oliveira Pereira, M<sup>me</sup> U. Gomes Da Mota Pereira – Pose d'un cabanon de jardin - Chemin des Vidollets 63.

APA 38'902: HIG Immobilien Anlage Stiftung-Réparations et assainissement du toit plat du centre commercial des Avanchets - Rue du Grand-Bay 19-21. Chemin des Bois-Jacquet 10D, 10E.

APAT 6'198: M. Giuseppe Furcolo -Pose d'un capteur photovoltaïque sur le garage et de deux capteurs solaires sur

DD 106'338: SIG - Création de réservoirs d'accumulation de chaleur - Chemin du Château-Bloch 2.

# Autorisations refusées par le canton

DR 18'293: M. Reto Cloetta - Construction d'immeubles de logements - parking souterrain - Chemin de la Greube. Autorisation refusée en raison d'un déclassement nécessaire de zone agricole non inscrit au plan directeur cantonal et à cause du bruit aéroportuaire.

# Demandes d'autorisations

#### Préavis communaux

- Création de quatre villas contiguës avec couverts à voitures - Installation de panneaux solaires en toiture, sondes géothermiques – Modification projet initial-Création de deux piscines-Chemin de l'Etang 10. Préavis favorable.

DD 106'272: CFF - Installation pour téléphonie mobile - Passerelle de signalisation. Préavis défavorable. Le projet n'est pas en adéquation avec le projet de la halte de Châtelaine et n'est pas coordonné avec une éventuelle couverture des voies.

DD 106'402: Mme Katia Cescon -Construction de deux villas mitoyennes, panneaux solaires en toiture et couverts à voitures – Démolition d'une piscine – Préavis favorable sous condition que les surfaces extérieures soient perméables. En outre, les détails concernant le point de collecte des déchets doivent être examinés avec notre responsable du service de la récupération.

DD 105'961: M. François Zimmermann - Construction d'un bâtiment d'ateliers - Chemin de l'Emeraude 23. Préavis défavorable dans l'attente d'un projet commun avec les parcelles 4079 et 4417 qui intègre également un parking centralisé à destination du secteur d'activité. De plus, le projet présenté est en contradiction avec le projet de prolongation du chemin de l'Emeraude.

APA 39'076: Etat de Zurich - Amélioration de la sécurité incendie du centre commercial du Lignon - Place du Lignon 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11 à 45. **Préavis** favorable.

DD 106'445: SI Châtelaine 85 - Installation de panneaux solaires en toiture - Avenue de Châtelaine 85. Préavis favorable.

#### Aide humanitaire

Fédération genevoise de coopération (FGC): M. Apothéloz informe le Conseil administratif (CA) de la reconduction iusqu'en 2017 de la convention qui lie la Ville de Vernier à la FGC.

#### **Divers**

Contrats de Quartier: le CA valide la version définitive du règlement sur les Contrats de Quartier, en y supprimant la référence à la non-reconduction des projets plus de deux fois. L'entrée en vigueur de ce règlement est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### Eaux

Zone «Les Pétroliers»: annonce du versement d'une subvention de CHF 8032.75 relative aux travaux d'assainissement du secteur des Pétroliers.

#### Enseignement primaire

Ecole des Ranches: le CA prend congé de M<sup>me</sup> Laurence Jobin, directrice de l'établissement des Ranches, qui a pris sa retraite au 31 décembre, et accueille son successeur, M. Yves Corbat.

# Environnement

SIG: information du versement d'une prime de CHF 15000.- dans le cadre du programme Ambition Negawatt, récompensant les projets d'économies d'énergie réalisés par la Ville de Vernier au cours de l'année 2013.

#### Immeubles PF

Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV): information de la signature de l'acte de vente de M. Joseph Cerutti à la FMCV, laquelle est désormais propriétaire de l'ensemble des parcelles du chemin du Croissant longeant les voies CFF.

#### **Parcelles**

Bâtiment Verntissa: proposition de mise à l'inventaire de ce bâtiment industriel. Le CA n'y est pas favorable.

Avenue Henri-Golay: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente des immeubles sis 30, avenue Henri-Golay, immeubles mitoyens avec celui de la Fondation des maisons communales de Vernier. Le CA renonce.

Service de la culture: le CA procède à l'engagement de M. Denis Maeder comme secrétaire au service de la culture à 70% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Service de la police municipale: le CA procède à l'engagement de M. Denis Lage comme agent de la police municipale, à partir du 1er mai 2014.

# Sécurité - APM

Police municipale: le CA procède à l'assermentation de Mme Christelle Frainier, nouvelle agente de la police municipale incorporée au sein du corps des agents de la police municipale de Vernier.

### Sports

Stade d'Aire: M. Ronget informe le CA de la signature de la convention avec les voisins opposants au projet de réfection du stade, convention qui fixe les règles d'utilisation de cet équipement sportif.

# Rendez-vous citoyen

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le

## samedi 1er mars 2014 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

PARTIS 12



# Le 9 février: NON à des crèches au rabais!

Le 9 février, nous votons sur plusieurs sujets cruciaux tant au niveau cantonal que fédéral, des sujets qui touchent directement les Verniolan-e-s. Un sujet a une importance particulière pour les Verniolan-e-s: le référendum sur la diminution du taux d'encadrement dans les crèches.

Sous l'impulsion de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif PS, la Ville de Vernier a augmenté considérablement ses places de crèche ces dernières années. Et ce n'est pas moins de 280 nouvelles places qui sont en projet à l'horizon 2020. Cette augmentation de places s'est faite avec un encadrement de qualité non seulement en éducateur-trice-s de la petite enfance, personnel spécialisé titulaire de CFC, mais aussi avec des éducateur-trice-s sociaux-ales. Le PS a encore proposé et fait passer l'ouverture d'un nouveau poste pour renforcer le soutien aux familles.

Le PS de Vernier ne transige pas sur la qualité de l'accueil et de l'éducation de nos enfants!

Le MCG. l'UDC et le PLR. si!

Ils ont voté au Grand Conseil une baisse du taux d'encadrement en crèche, pour passer de 8 à 10 enfants par adulte pour les 2 à 3 ans et 10 à 13 pour les 3 à 4 ans. Loin de créer des places de crèche (on ne peut pas déplacer les murs!), cette modification de loi péjore l'accueil et l'éducation en crèche. En effet, les activités d'éveil ou même de la vie quotidienne nécessitent une attention de chaque instant, est-ce que vous imaginez mener une activité avec 12 enfants de 2 ans (pendant que votre collègue s'occupe d'une urgence)? Imaginez-vous faire une sortie avec 26 enfants de 4 ans et quatre accompagnant-e-s? De nombreux parents, professionnel-le-s et élu-e-s sont mobilisé-e-s contre cette baisse de qualité et ont lancé un référendum.

Non seulement, nous pouvons et devons augmenter le nombre de places d'accueil des enfants pour permettre aux parents d'allier vie professionnelle et personnelle tout en sachant leurs enfants entre de bonnes mains. Mais nous ne devons le faire en aucun cas sur le dos des enfants : votons donc NON à la diminution du taux d'encadrement dans les crèches!

Toutes les dernières actualités, notre agenda et pour adhérer :

www.ps-vernier.ch et
Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier - Email : staub.martin@gmail.com





# La culture n'est pas un luxe, mais une nécessité!

Le PLR, ainsi que la plupart des partis représentés au Conseil municipal, partage la conviction du Conseil administratif in corpore pour qui une société sans culture est une société qui se meurt. Le PLR soutient cette volonté qui entend faire de la culture une composante de la politique générale de Vernier et développer une politique culturelle au cœur de cette cité.

# La politique culturelle ambitieuse du Conseil administratif

Le PLR remercie le Conseil administratif qui affirme clairement qu'une politique culturelle de qualité doit s'inscrire dans la durée.

Le PLR se réjouit qu'une concertation harmonieuse s'instaure avec le Conseil municipal, dont les motions votées (M 478 – 10.05 « Pour une politique culturelle de proximité », M 053 – 11.10 « Récompensons nos jeunes talents », ou M 134 – 12.03 « Vernier Street'Art » ) offraient entre autres des pistes pour que l'art « descende dans la rue » à Vernier et pour faciliter l'expression des artistes locaux.

Comment ne pas soutenir la politique culturelle ambitieuse du Conseil administratif de Vernier qui repose sur trois axes principaux: faciliter l'accès de la population à la culture, encourager la création artistique, et soutenir la formation à la culture?

Cette politique n'ignore pas non plus que le patrimoine doit être défendu et mis en valeur pour les générations futures.

# Une culture proche de la population

La politique culturelle mise en place par le Conseil administratif et soutenue par le PLR depuis 2011 consiste à rendre la culture accessible à toutes les couches de la population en leur offrant sur le territoire communal des spectacles variés et de qualité. Le PLR apprécie également le fait de faciliter l'accessibilité aux événements pour tous par une pratique tarifaire extrêmement généreuse (abonnement saisonnier de CHF 50.– pour cinq spectacles pour les habitants de Vernier).

# L'avenir culturel se jouera à Châtelaine

Le PLR est conscient que, pour assumer une politique culturelle ambitieuse, Vernier doit toutefois disposer d'un centre culturel digne de ce nom. Ainsi, il a voté l'inscription au plan pluriannuel des investissements de la réalisation d'un centre culturel sur les parcelles Jean-Simonet qui répond aux besoins identifiés (salles de spectacles, lieu d'exposition, de répétition et de formation) et qui devrait voir le jour en 2017-2018.

Monique Mattenberger, Conseillère municipale

courriel: plr-vernier@bluewin.ch

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier Case postale 374 1219 Châtelaine



# UNE IDÉE D'AVANCE!

Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 - 1214 Vernier

# En 2014, nous levons notre verre à votre santé!

Que cette nouvelle année soit pétillante de joie et de gaieté, que l'ivresse de l'Amour vous envahisse et adoucisse vos journées, que l'euphorie de l'Amitié accompagne vos soirées et que les bulles de Rire chatouillent chaque jour votre palais!

Nous vous souhaitons une superbe année 2014!



# **Conseil Administratif Populaire**

Cette année encore nous poursuivrons notre politique de proximité et participative. Nous continuerons à être à votre écoute pour relayer vos attentes au sein du Conseil municipal, sans idéologie, ni intérêts dogmatiques, ni personnels.

Nous vous proposons de participer aux Conseils Administratifs Populaires qui se tiendront chaque mois dans deux établissements publics différents de la commune de Vernier.

A cette occasion, les Conseillers municipaux passeront en revue la vie de la commune. Mais surtout, ils se tiendront à votre écoute pour agir dans l'intérêt des habitantes et habitants de la Ville de Vernier, dans une atmosphère conviviale.

Venez nombreux assister à ces séances exceptionnelles du **Conseil Administratif Populaire**:

Le lundi 10 février 2014 dès 19h30 Paradoxe aux Avanchets Brasserie du Lignon

# **Nouveaux Conseillers municipaux**

Nous avons le plaisir de vous présenter nos deux nouveaux Conseillers municipaux qui ont rejoint notre équipe pour continuer de défendre vos intérêts et porter nos valeurs au sein de l'hémicycle verniolan.



Rui Oliveira (Avanchets)



Brice Arduini (Châtelaine-Balexert)

Le MCG est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!

La section MCG – Vernier a un blog TDG http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch



# OUI à des chemins de fer sûrs et performants, OUI à la halte RER de Châtelaine! Crèches: qualité et sécurité, pas d'économies sur le dos de nos enfants!

Le 9 février, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur des objets particulièrement importants.

# OUI à des aménagements performants pour la Ville de Vernier!

Le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) mettra à disposition des ressources suffisantes pour développer le réseau ferroviaire. Jusqu'en 2025, CHF 6,4 milliards seront affectés à la réalisation d'infrastructures dans toute la Suisse, mais aussi à l'exploitation, l'entretien et la sécurité des chemins de fer.

Les Verts de Vernier se battent depuis de nombreuses années pour la construction d'une halte RER à Châtelaine, l'amélioration des cadences pour le RER La Plaine-Meyrin-Vernier-Genève et la couverture des voies CFF à Châtelaine. La décision que prendra le peuple le 9 février est donc cruciale pour un développement harmonieux de notre ville.

En effet, un vote positif bénéficiera à la Ville de Vernier en posant les bases financières qui permettront l'amélioration des cadences au quart d'heure de la ligne RER La Plaine-Meyrin-Vernier-Cornavin et la création d'une halte RER desservant Châtelaine. Avec un RER performant, c'est plus de 20'000 habitants de Vernier qui seront au centre ville en moins de sept minutes et, grâce au CEVA, aux Eaux-Vives ou à Annemasse en moins de trente minutes.

#### En votant OUI:

- √ Une nouvelle gare souterraine à Cornavin, sans supprimer de logements.
- √ Une cadence au quart d'heure pour le réseau RER genevois.
- √ L'amélioration de la circulation grâce au transfert de la route vers le rail.
- √ Le développement de la desserte ferroviaire pour les habitantes et les habitants de la Ville de Vernier.

# Crèches: qualité et sécurité, pas d'économies sur le dos de nos enfants. NON à des crèches au rabais!

Genève connaît une forte pénurie de places en crèche et peine, plus globalement, à mettre en place des structures d'accueil de la petite enfance et cela alors même que le peuple a voté en juin 2012 un texte qui demande

aux collectivités publiques de répondre aux besoins en la matière dans les cinq ans.

Les Verts ont toujours soutenu le développement des places de crèche et notamment ces dernières années avec la construction de deux établissements aux Libellules et à Vernier-Village mais également pour le futur en incitant le Conseil administratif à continuer sur cette voie avec pour 2015-2016 de nouvelles places aux Libellules et à Châtelaine-Concorde.

S'il ne fait aucun doute qu'il faut développer les possibilités d'accueil, crèches et mamans de jour, il est par contre totalement inacceptable de faire des crèches «low cost » au détriment de la qualité du travail et de la sécurité pour nos enfants.

Les Verts disent NON à cette modification de la loi qui:

- √ augmentera le nombre d'enfants par collaborateur (10 enfants de 2 à 3 ans pour un adulte et de 10 à 13 de 3 à 4 ans pour un adulte),
- √ n'augmentera pas le nombre d'enfants dans les crèches (les mètres carrés par enfant sont restés inchangés),
- alourdira la charge de travail des collaboratrices et des collaborateurs qui se doivent d'être particulièrement attentifs envers les enfants.



Plus d'informations: www.vernier.verts.org



# L'enjeu des votations du 9 février 2014 : Admettre que nous vivons dans un territoire limité

Fixer le rythme de notre croissance en fonction de ce que notre population, notre territoire et nos finances peuvent raisonnablement supporter, c'est opter pour le bon sens plutôt que céder à une fuite en avant effrénée. Le choix de l'UDC est clair, à vous de faire le vôtre.

#### NON à la surdensification de notre canton

Genève est déjà la ville la plus dense de Suisse avec 12000 Notre situation de croissance effrénée alimentée par une personnes par kilomètres carré, or cette nouvelle loi (10965) imposera des minima de densités qui sont deux fois plus élevés que la movenne des projets réalisés ces cinquante dernières années dans le canton de Genève!

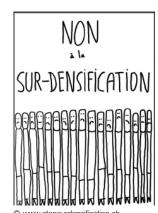
Imaginez la cité du Lignon avec deux fois plus d'immeubles sur la même surface de terrain: ce sont les espaces de verdure et de délassement qui disparaîtraient avec cette nouvelle loi qui ne mentionne d'ailleurs aucune limite supérieure de densité.

Notre canton doit garder une mixité d'habitat afin de garder une mixité sociale en harmonie avec son environnement. Il est impossible de mettre toujours plus de monde dans un espace limité, celui de notre canton n'est pas extensible. Ces dernières décennies, la population genevoise a plus que doublé sans que les infrastructures ne suivent le même rythme. Vieillissantes et sous-dimensionnées, elles devraient être adaptées mais comme c'est au-delà de nos capacités financières, on ajoutera beaucoup d'habitants mais très peu d'infrastructures.

une croissance annuelle d'environ 1500 personnes ou raisonnablement prétendre à la préservation de conditions 750 logements), les quelque 1500 logements que nous de vie acceptables pour nos propres familles, pour les

construisons par an suffisent amplement. Mais pour pouvoir, en plus, loger décemment toutes les personnes qui arrivent de l'étranger (plus de 6000 personnes par an), il faudrait construire le double, or jamais nous n'y sommes parvenus.

L'UDC ne croit pas au miracle de la multiplication des pains, il ne s'agit pas de ne plus construire mais de le faire dans la limite de nos capacités temporelles, financières et spatiales. Il faut savoir raison garder face à la démesure et refuser la loi 10965.



# OUI à l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse

immigration massive fait certes le bonheur des entreprises mais fait-elle celui des habitants? Quantité de vies ne signifie pas qualité de vie, or il faut bien admettre que cette dernière ne cesse de se dégrader.

Les routes sont saturées et les transports publics bondés. Il faut être de plus en plus expérimenté pour décrocher le moindre job, et de moins en moins regardant sur le salaire tant la concurrence devient rude. En même temps, il faut dépenser toujours davantage pour se loger tant les prix de l'immobilier explosent.

Pour éviter des tensions de plus en plus palpables, on flique toujours plus les transports publics, le trafic individuel, la propriété, le travail, les assurances, le pauvre comme le riche. On sécurise tout sauf la porte d'entrée.

L'initiative de l'UDC ne dit pas qu'il faut fermer la porte et renoncer à toute immigration, mais demande juste que la Suisse retrouve le droit de contrôler l'accès à son territoire.

Doit-on laisser la porte grande ouverte, au risque d'être Genève doit loger ses enfants (ce qui correspond à à notre tour emportés dans la tourmente? Ou peut-on

habitants que notre territoire héberge déjà?

Pour défendre les besoins en logements, emplois, mobilité et qualité de vie de nos habitants, pour une immigration choisie et non pas subie, le OUI à l'initiative de l'UDC s'impose comme une évidence.

> Christina Meissner. députée au Grand Conseil et Conseillère municipale

# NFORMATIONS OFFICIELLES

# Déclaration d'impôts: besoin d'aide?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau II est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des téléà votre disposition une permanence pour le remplissage des phones indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Cette permanence s'adresse aux personnes:

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

Une participation financière de CHF 20.- est demandée.

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

# CAS de Vernier (Hospice général)

Avenue de Châtelaine 81B, 1219 Châtelaine Tél. 022 420 47 00

# CAS des Avanchets (Hospice général)

Rue du Grand-Bay 18, 1220 Les Avanchets Tél. 022 420 35 50

#### Service de la cohésion sociale

Chemin de l'Etang 4-6 1219 Châtelaine

en possession des justificatifs de vos revenus 2013 ainsi que de votre déclaration. L'action débutera le 24 février 2014.

#### Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas:

- CHF 50 000. personne seule
- CHF 60 000. couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7000.- par enfant à charge

## L'épargne ne doit pas dépasser globalement:

- CHF 20 000.– personne seule
- CHF 35 000.– couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous la copie de la dernière déclaration remplie (2012).

# A TITRE INDICATIF, NOUS VOUS COMMUNIQUONS CI-DESSOUS LA LISTE DES DOCUMENTS À AMENER SELON VOTRE SITUATION PERSONNELLE:

# 1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année
- attestation SPC : prestations versées en 2013
- attestation retraite éventuelle du 2º pilier 2013 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2013
- assurance-vie éventuelle (contrat) · carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2013)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2013
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux

- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2013
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2013

### 2. SALARIÉS

- attestation salaire 2013
- attestation chômage, indemnités PCM (2013)
- attestation indemnités pertes de gain (2013)
- attestation allocation logement (2013), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2013)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2013
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2013)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2013

- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2013): certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance-vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2013
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2013
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF2500.-)

N. B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

# Opération «Le Lignon, Une Nouvelle Lumière »

En cinquante ans, la consommation d'électricité de notre canton a été multipliée par 5. Pour préserver notre environnement et contribuer à réduire la facture d'électricité des habitants, les Services industriels de Genève (SIG) et la Ville de Vernier agissent ensemble pour réaliser des économies d'énergie.

## Le projet « Le Lignon, Une Nouvelle Lumière »

Le but de cette opération est de favoriser l'implantation de technologies efficaces et d'inciter les habitants à adopter des éco-comportements. Cette action permet de répondre aux mesures du programme de politique énergétique adopté par la Ville de Vernier, première commune genevoise à avoir obtenu en 2009 le label Cité de l'Energie Gold renouvelé en 2013.

## Objectifs « Le Lignon, Une Nouvelle Lumière »

- Réduire les consommations électriques de l'ensemble des ménages de 15 à 20%;
- Diminuer la consommation liée au chauffage de 5%;
- Diminuer les consommations d'énergies des parties communes de ces immeubles.

«Une Nouvelle Lumière » Les opérations « Une Nouvelle Lumière » ont, à ce jour, été réalisées à trois reprises sur le territoire verniolan. Lancé en 2009 aux Libellules et primé par la Confédération

par le prix « Watt d'Or 2011 », le projet a été reconduit en 2010 à Mouille-Galand et en 2013 à Châtelaine. Durant ces opérations, la consommation d'énergie de 948 logements a été réduite.

Suite à ce succès et à l'accueil très • favorable des habitants. la Ville de Vernier en collaboration avec SIG/éco21 a décidé de reconduire une opération de mi-mars à mi-avril 2014 au Lignon dans les immeubles HLM et HBM des 59, 60, 61, 62, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73 de l'avenue du Lignon ainsi que dans tous les logements de l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD), sis avenue du Lignon 50 et 53.

# Les principes de ces opérations

- Les SIG/éco21, le Canton de Genève et la Ville de Vernier financent entièrement les opéra-
- Les habitants n'ont rien à payer et aucun démarchage n'est effectué ;
- Des conseillers en éner-

# INFO

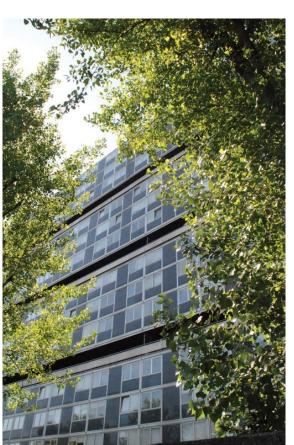
Pour les habitants concernés: prenez rendez-vous dès le 17 mars au 079 176 94 59 ou dès le 20 mars directement en bas desallées auprès d'un conseiller en énergie.

Vous trouverez toutes les informations liées à ce projet sur www. vernier.ch et www.eco21.ch.

La Ville de Vernier remercie d'ores et déjà les habitants des immeubles concernés de réserver le meilleur accueil possible aux conseillers en énergie



- Les conseillers en énergie présentent à chaque ménage les trois à cinq éco-gestes les plus intéressants en les quantifiant (kWh et CHF);
- Une offre spéciale est fournie aux habitants pour changer leurs frigos et congélateurs;
- Les conseillers en énergie posent en cas de besoin des joints isolants aux fenêtres.



# **Projet Entreprise** «Eclairage Performant»

Réduisez durablement vos consommations électriques en bénéficiant de la solution Eclairage Performant!

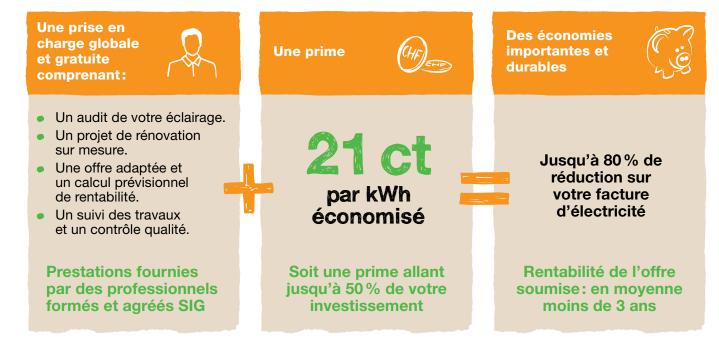
Fort du succès communal de l'action « eco-shop » de 2012, la Ville de Vernier souhaite inciter toutes les entreprises verniolanes à réduire leurs consommations en proposant le projet Eclairage Performant des SIG.

En plus des modalités financières très avantageuses, vous avez la garantie que les sources lumineuses installées vous donnent 100 % de satisfaction grâce au fait qu'un contrôle final est réalisé avec vous.

Une fois l'installation des nouvelles sources lumineuses effectuée, les SIG vous fourniront le label « Eclairage Performant » qui concrétise votre engagement en faveur du développement durable.

Vous êtes intéressé par cette solution? Contactez les SIG via la hot-line 0844 21 00 21 ou par courriel à l'adresse eclairage.performant@sig-eco21.ch

# La solution Eclairage performant vous offre:



# Fonds communal pour la mobilité







20

En 2011, la Ville de Vernier créait un fonds communal pour la mobilité afin d'encourager les habitants à opter pour un mode de transport plus compatible avec les principes du subvention de CHF 150.- par an et par foyer. Le nombre développement durable. Au vu du succès de ces mesures, de subventions a par contre diminué par rapport à l'année la Ville de Vernier a reconduit ces actions pour l'année 2014, avec toutefois certaines modifications.

**Action TPG I** Les actions TPG adressées aux juniors, adultes et seniors de la commune sont renouvelées pour cette année sans changements. Vous trouverez le détail de ces actions directement sur notre site internet (dans la rubrique mobilité / subventions mobilité) ou dans les prochains numéros de votre l'aval de la coopérative Mobility. journal communal (ActuVernier de mars pour l'action seniors, ActuVernier d'avril pour l'action juniors et ActuVernier d'août pour l'action adultes).



Vélo à assistance électrique I Désormais, la subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve sur le territoire de la Ville de Vernier s'élève à CHF 300.- par an et par foyer. Le nombre de subventions est quant à lui passé de 50 à 65 par an.

Mobility | Si vous souscrivez en 2014 un abonnement annuel Mobility ou devenez sociétaire Mobility, vous percevrez une dernière. Elles sont passées de 30 à 15.

Notons également que grâce à ce fonds, la Ville de Vernier souhaite mettre à disposition deux véhicules Mobility supplémentaires sur son territoire afin de rendre l'offre d'autopartage encore plus attractive. Cette intention ainsi que les emplacements des deux véhicules devront néanmoins obtenir



# PLUS D'INFO

Veuillez contacter le service de l'urbanisme et du développement durable, tél. 022 306 07 50.

# Le macaron multizone: une solution pour les visiteurs des zones bleues

Le macaron multizone « tout public » s'adresse aux particuliers, aux hôtes de passage et à tout utilisateur qui souhaite déroger à la limitation à une heure du temps de stationnement dans les zones bleues à macarons (parcage dans un autre quartier ou dans sa propre zone pour ceux n'ayant pas acquis le macaron à l'année).

Le macaron multizone «tout public» permet de stationner dans une zone bleue à macarons pour une demi-journée (matin 8h-13h30, après-midi 11h30-19h) ou à la journée.

Le macaron multizone «tout public » est vendu:

- à l'unité de CHF 10.-, la demi-journée;
- à l'unité de CHF 20.-, la journée ;
- par carnet de 10 unités à CHF 100.-, la demi-journée;
- par carnet de 10 unités à CHF 200.-, la journée.

# RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu:

Encombrants: mardis 18 février et 4 mars Métalliques: jeudis 6 février et 6 mars

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi PAPIFR lundi, mercredi, vendredi

**VERRE** jeudi **ORGANIQUES** mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier, tél. 022 306 07 00.



Le macaron multizone «tout public» peut être acheté aux points de ventes ci-dessous:

Mobilité

- police municipale de Vernier, av. Henri-Golay 26, Châtelaine-Concorde;
- Parking de l'Etoile, Carrefour de l'Etoile 1;
- Parking Cornavin;
- Parking St-Antoine, centre de contrôle, bd Jaques-Dalcroze 10.

Le macaron multizone peut également être commandé par téléphone auprès de la Fondation des parkings dès l'achat de 50 unités. Votre commande sera envoyée par poste dès réception du paiement (+ frais d'envoi).

## INFO

Service de la police municipale Tél. 022 306 06 55.

Procédure

# Comment organiser une récolte de signatures?

La récolte de signatures, geste très symbolique de la démocratie directe suisse. permet de lancer une initiative populaire ou un référendum, au niveau fédéral, cantonal ou communal. Par ailleurs, il n'est pas rare que des associations ou des ONG lancent des collectes de signatures pour des pétitions sur différents suiets de société (peine de mort, protection des animaux, etc.). Ces récoltes de signatures sont cadrées par des règlements qu'il convient de connaître et respecter.

Sur le domaine public I Si la récolte de signatures a lieu sur le domaine public (routes, trottoirs) et qu'elle se fait sans stand (c'est-à-dire une installation fixe avec un groupe de cing à sept personnes), elle ne nécessite pas d'autorisations particulières.

Par contre, si vous souhaitez utiliser un stand (installation fixe), il faut impérativement envoyer une demande d'autorisation au Département de la sécurité et de l'économie de l'Etat de Genève par courrier ou par fax, en précisant : l'objectif de la récolte de signature; le lieu, la date, les heures et la durée ; le nombre approximatif de personnes qui seront présentes pour la récolte de signatures; et les coordonnées complètes d'une personne de référence (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone). Cette demande doit être présentée au moins Par ailleurs, si la récolte de trente jours à l'avance. Il est judicieux de téléphoner pour vous assurer que la demande a été bien reçue et est en que distribution ou vente cours de traitement.

Une copie de cette demande doit être également remplir une transmise également par courrier ou fax à la police municipale de la commune sur laquelle la récolte va être organisée.

Cette démarche peut être effectuée en ligne sur <a href="https://www.vernier.ch/prestations">www.vernier.ch/prestations</a> > Demandes d'autorisation pour récolte de signatures avec stand.

Sur le domaine privé I Si vous envisagez une récolte de signatures dans le domaine privé (centre commercial, parc, préaux d'école, etc.), avec ou sans stands, vous devez obtenir une autorisation de la part des propriétaires de ces lieux (entreprises, privés ou administration communale).

Cas de figure particuliers i Dans le cas particulier d'une récolte de signatures à proximité des bureaux de vote (à moins de vingt mètres de l'entrée des

locaux) et même s'il ne s'agit que d'une ou quelques personnes isolées sans infrastructure fixe, il faut faire une demande écrite au Département de la sécurité et de l'économie, selon les recommandations ci-dessus. Si le bureau de vote est dans le domaine privé, il faut également demander l'autorisation au propriétaire (par exemple la Ville de Vernier en ce qui concerne les préaux d'école).

signatures s'accompagne d'autres activités telles de nourriture, musique ou autres animations, il faut demande de manifestation ponctuelle et limitée dans le temps auprès du service

du commerce sur le «quichet unique des manifestations de Genève». La demande peut être remplie en ligne ou les formulaires peuvent être téléchargés et complétés manuellement (www.ge.ch/ manifestations).

La demande doit être impérativement envoyée trente jours avant la date de la manifestation et mentionner l'utilisation exacte du domaine public, les animations prévues, les heures de présence sur le stand, la nature exacte des installations provisoires, l'utilisation éventuelle de véhicule, les procédés de réclame envisagés, l'effectif présent sur place et le public attendu sur le lieu de

# ADRESSES

# **ET CONTACTS UTILES**

# Département de la sécurité et de l'économie (DSE)

Secrétariat d'autorisation de la voie publique Rue de l'Hôtel-de-Ville 14 CP 3962

1211 Genève 3

Tél. 022 327 92 10

Fax 022 327 92 15

Service du commerce Rue de Bandol 1

1213 Onex

Renseignements sur le quichet universel manifestations: accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. 022 388 39 39 Fax 022 388 39 40

# Police municipale de Vernier

Rue Henri-Golay 26-26bis 1219 Châtelaine Tél. 022 306 06 50

Fax 022 306 06 51

# La police municipale verniolane accueille une nouvelle recrue

Le 3 décembre 2013, le Conseil administratif a procédé à l'assermentation de Christelle Frainier, nouvelle agente de police municipale (APM) incorporée au sein du corps des APM de Vernier.



Christelle Frainier entourée du sergent-major Dominique Dupraz (à gauche), du sergent Rémy Giacomelli (à droite) et de Jacques Chevalier, responsable de la police municipale lors de sa prestation de serment.

Afin de répondre aux nombreux défis sécuritaires, le nombre d'agents de police municipale a doublé depuis 2007. Christelle Frainier a rejoint les effectifs de la police municipale verniolane en 2013. Fille de gendarme, elle a suivi l'école de formation de la police cantonale. Elle a été engagée à la police municipale

La nouvelle loi sur les APM, entrée en vigueur le 1er septembre 2013, exige que tous les APM suivent des modules de formation de quatre semaines répartis sur trois mois avec des stages pratiques auprès de la gendarmerie.

le 1er septembre 2013 sous réserve de l'obtention d'un dernier

module pour compléter sa formation. Pour ce faire, elle a suivi

l'entier du module avec l'école de formation des APM 2013-

2014 et a brillamment réussi son examen fin novembre 2013.

Ces modules ont débuté en décembre 2013. Tous les APM devraient être formés à mi-2016. Christelle Frainier a accompli ces modules durant sa formation. Elle est donc la première APM à Vernier à pouvoir les mettre en application. C'est la première agente à pouvoir assumer l'entier de ces nouvelles compétences.

Le Conseil administratif félicite Christelle Frainier et lui souhaite la bienvenue au sein de la police municipale verniolane.



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz et Pierre Ronget Iors de l'assermentation de Christelle Frainier.

# Le centenaire au bois dormant

Difficile d'imaginer que lorsque Paul Otto Schmid naît le 7 décembre 1913, Vernier relève plus de la bourgade agricole que de la ville industrialisée que l'on connaît aujourd'hui. Portrait d'un centenaire témoin d'une époque révolue et pourtant pas si différente.

Lorsque Paul Otto Schmid évoque son genevois. L'une de ses mains, amputée passé, il reste étonnamment pragmatique malgré son grand âge. Né à Zurich en 1913, il arrive à Genève à l'âge de 17 ans après avoir perdu ses parents. «Ma tante, qui vivait à Bernex, estimait que j'étais trop jeune pour vivre seul, précise-t-il. Je me suis donc installé chez elle.» Il vient alors de finir son apprentissage, «dont je suis sorti premier» ne manque-t-il pas de souligner, et se destine à une carrière dans les travaux manuels. D'abord simple menuisier, puis contremaître, il garde une certaine fierté d'avoir travaillé pour l'entreprise d'Emile Dupont, ancien Conseiller d'Etat

de deux doigts, conserve aujourd'hui encore les stigmates d'un métier éprouvant exercé avec application.

Quelques années plus tard, il épouse « une fille de La Plaine » et ils emménagent quelques temps à Cité Vieusseux, avant d'arriver à Vernier. S'il n'a plus l'intention de déménager, «j'ai horreur de ça!», Paul Otto Schmid reste préoccupé par la question du logement à Genève. Selon lui, trouver un appartement a toujours été difficile: «Ce n'est pas un problème d'aujourd'hui! C'est un problème genevois. La ville, coincée entre

> les frontières qui la bordent. s'agrandit pourtant tellement vite. » Et on adhère volontiers à son analyse, lui qui a vu le canton se transformer depuis plus de quatre-vingt ans qu'il v habite. Lorsqu'il s'installe à Vernier, à l'avenue de Crozet, la commune compte moins de 10000 habitants et n'a pas encore son visage d'aujourd'hui. «C'était une campagne, vous savez, précise-t-il. Il y avait des vaches partout». Il se dit chanceux d'avoir toujours facilement trouvé un lieu pour se loger, «une bonne main m'a soutenu».

Aujourd'hui, il ressent durement les complications quotidiennes liées à son grand âge. «C'est très difficile de devenir vieux, beaucoup plus que je ne l'imaginais. C'est un tel

apprentissage, une nouvelle adaptation à la vie.» Il partage ses «petits bobos et gros bobos», comme de fréquents troubles de l'équilibre qui l'obligent à rester très vigilant pour ne pas tomber. La solitude aussi, quand une partie de la famille habite loin et ne rend pas souvent visite. « Mais ma fille est proche et, même avec les difficultés de l'hiver. elle vient toujours me voir une fois par semaine.» Paul Otto Schmid et son épouse partagent aussi avec fierté les clichés de leur petit-fils qu'ils ont élevé, et qui vit maintenant en Nouvelle-Zélande. Inexorablement, l'entourage de l'ancien contremaître s'amenuise. «Mes amis sont tous morts, regrette-t-il. Malheureusement, c'est la vie.»

Paul Otto Schmid a donc fêté ses 100 ans en décembre dernier, pas en grandes pompes, «c'était modeste et tranquille». Il avoue toutefois avoir été bien gâté. même si sa famille s'agace parfois de ses siestes intempestives. « Je m'excuse mais je m'endors, clame-t-il, ma femme se plaint tout le temps que je roupille.» Un goût pour le sommeil qui visiblement conserve. Un médecin lui aurait dit un jour: « Monsieur Schmid, vous avez une constitution exceptionnelle. Dormez aussi longtemps que vous le voulez.»

Résigné à supporter le poids des années, Paul Otto Schmid continue à apprécier auprès de son épouse la quiétude de leur appartement, perché au sixième étage d'un immeuble du quartier de Balexert. «Cela fait cinquante ans qu'on est ici, on resterait bien encore cinquante autres années », conclut l'homme avec humour.

Juliette Ivanez/Commu'Comm

# Repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial!

Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

# Maison de Quartier de Vernier «l'Alibi »

Ch. de Champ-Claude 7:

leudi	6	février	2014
leudi	27	février	2014
leudi	13	mars	2014

# Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13:

Jeudi	13	février	2014
Jeudi	6	mars	2014
Jeudi	20	mars	2014



# Rencontre Café-Croissants



Cette rencontre s'adresse aux habitant-e-s des Avanchets dès 50 ans.

Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos ami-e-s.

> Elle est organisée par le groupe de préparation des Rencontres Café-Croissants des Avanchets, la Maison de Quartier des Avanchets, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

# **Aux Avanchets** Jeudi 27 février de 9h30 à 11h Dans les locaux du Centre de Quartier (à l'intérieur du centre commercial) «Faisons ensemble le bilan des activités

pour Seniors des Avanchets en 2013 et imaginons la suite...»

# Les rencontres musicales thé dansant pour les seniors des Avanchets

L'équipe vous attend pour passer un après-midi dans la convivialité, avec de la danse, l'échange avec les autres, le tout dans la joie et la bonne humeur. Faire une pause pour soi n'est pas un rêve! Avec nous cela, devient une réalité.

# Venez nous rejoindre le samedi 15 mars 2014 de 14h à 18h

au Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial). Le centre accueille les personnes à mobilité réduite. Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir!

La formule restera la même: pâtisseries et boissons à prix modiques.

Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.



JEUNESSE Spectacles 27

# Sonia Grimm avec *Le défi sacré du grand totem,* en avant-première à Vernier

Le service de la culture a le plaisir de vous proposer le nouveau spectacle de Sonia Grimm les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 mars à 16h à la Salle des fêtes du Lignon.

La chanteuse préférée des enfants est de retour à Vernier pour présenter son nouveau spectacle en avant-première Le défi sacré du grand totem.

C'est un grand jour pour « Faucon agile » et « Dent de castor ». Ils doivent passer les épreuves initiatiques du grand totem, qui leur permettront de quitter le monde de l'enfance.

Qui sera le grand vainqueur auquel le Grand Chamane remettra la plume magique du grand aigle sacré?

L'impétueux « Faucon agile », chasseur valeureux et émérite, qui n'a peur de rien ou le solitaire « Dent de castor » qui n'a pas toutes ces facilités et qui est souvent rejeté par les autres jeunes chasseurs de la tribu?

Arriveront-ils au bout des épreuves sans être dérangés par le méchant shérif et ses acolytes?

INFO Samedi 1er mars et dimanche 2 mars à 16h Salle des fêtes du Lignon, Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon – Bus 7, 9, 23 et 51, arrêt Cité Lignon Durée: 1h30 avec entracte - Petite buvette Ouverture de la caisse 1 heure avant le début spectacle Ouverture de la salle 10 minutes avant le début du spectacle Billets en vente sur www.vernier.ch/ billetterie, au Stand Info Balexert ou au service de la culture: tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

# L'apprenti magicien, une comédie magique pour toute la famille

La Ville de Vernier a le plaisir de vous présenter le spectacle L'apprenti magicien, le dimanche 30 mars à 16h30 à la Salle des fêtes du Lignon.

Sébastien est invité chez son oncle Horace qui est prestidigitateur. Il est ravi car il va enfin connaître tous les secrets de la magie... Et surtout, la chose dont il rêve depuis qu'il est tout petit: faire apparaître des colombes. Problème : quand il arrive, son oncle n'est pas là, et c'est avec la seule participation des enfants que Sébastien va devenir magicien...

Le spectacle s'appuie sur une histoire simple et astucieuse, permettant aux enfants de remplir eux mêmes les « trous » de l'intrigue et d'aider le personnage à atteindre son but. Le magnifique décor de bande dessinée nous plonge dans une ambiance très chaleureuse, que la complicité entre l'artiste et son public ne fait que renforcer. Plus qu'un simple spectacle de magie, c'est une vraie pièce de théâtre. Il n'est pas question ici d'étaler le savoir-faire d'un magicien tout puissant pour déclencher des réactions d'admiration, mais au contraire de s'appuyer sur une pédagogie active pour entrer dans l'univers de la magie de façon très originale et ludique... et c'est très drôle!



Un texte et des improvisations délirantes servis par un incroyable comédien magicien avec une énergie débordante. Les enfants dans la salle et sur scène rivalisent d'imagination et de talent, sous le regard de leurs parents étonnés et ravis. Sébastien n'oublie pas les adultes, avec plusieurs degrés de lecture, et s'appuie régulièrement sur leur réaction pour improviser avec eux, pour le plus grand bonheur des enfants...

Les enfants ressortent bluffés et émerveillés, comme leurs parents!

L'apprenti magicien, comédie magique et familiale, dès 4 ans

# INFO

## Dimanche 30 mars 2014

De et avec Sébastien Mossière Salle des fêtes du Lignon, Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon Bus 7, 9, 23 et 51, arrêt Cité Lignon

Durée: 1h15 – Petite buvette Ouverture de la caisse 1 heure avant le début du spectacle Ouverture de la salle 10 minutes avant le début du spectacle

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie, au Stand Info Balexert ou au service de la culture: tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

# RETROUVEZ VOS CONTEUSES PRÉFÉRÉES...

Viens vivre le défi du grand totem avec les indiens de la tribu pow-wow et découvrir

## à la Bibliothèque des Avanchets à 16h30

des chansons inédites de Sonia Grimm autour d'un feu de camp!

12 février avec Susi Marti, dès 4 ans
12 mars de 2 à 4 ans
9 avril dès 4 ans
Rue du Grand-Bay 21 – 1220 Les Avanchets
Tram 14, arrêt Avanchet, bus 10 – arrêt Floralies

## à la Bibliothèque de Châtelaine à 16h

12 février avec Josiane Marin, dès 6 ans 26 février avec Prisca Oester Muller, dès 3 ans 12 mars avec Corinne Conrad, dès 6 ans Av. de Châtelaine 81 – 1219 Châtelaine

Bus 6, 19, 22 et 51, arrêt Châtelaine

# à la Bibliothèque de Vernier à 14h

DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

12 février avec Carole Choisy, dès 3 ans 26 février avec Claude Fissé, dès 6 ans 5 mars «Spéciale printemps» Rue du Village 57 – 1214 Vernier Bus 6, 19, 28 et 54, arrêt Vernier-Village



# Atelier de l'accueil adultes-enfants

«Jeux de société adaptés aux plus jeunes»

## Samedi 8 février 2014 entre 9h30 et 12h30

(fin de l'atelier à 12h)

à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68 1219 Châtelaine Bus 6, 19 et 51, arrêt Châtelaine

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent, famille ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte est prévue à cet effet.

# Assemblée générale du



L'Assemblée générale du Jardin Robinson du Lignon aura lieu le

#### mardi 4 mars 2014 à 19h.

Elle sera suivie d'un apéritif-dinatoire. Nous vous attendons nombreux pour soutenir notre association.

# Ethnopoly à Vernier-Village

Un jeu interculturel qui promeut la diversité culturelle s'adressera aux élèves de 7P de Vernier-Village au printemps 2014. Sur une journée, les enfants répartis

par groupes et accompagnés d'un adulte bénévole visiteront des habitants du village, des associations ou encore des commerces qui voudront bien les accueillir.

Si vous souhaitez faire partager votre culture ou vos activités présentes ou passées à des enfants ou simplement accompagner des groupes, contactez-nous, nous avons besoin de vous.

Les responsables du projet: ALIBI Maison de Quartier de Vernier Ch. Champ-Claude 7, 1214 Vernier Tél. 022 341 04 08 - Fax 022 341 07 55 T. Santangelo, tél. 076 337 12 16 A. Strahm, tél. 022 930 14 14

Contrat de Quartier

# En recherche d'une place d'apprentissage?

Pour la rentrée 2014, la Ville de Vernier propose les formations suivantes:

- Agent-e d'exploitation CFC
- Aide-menuisier-ère AFP
- Assistant-e en maintenance automobiles AFP
- Assistant-e socio-éducatif-tive orientation accompagnement des enfants - CFC
- Employé-e de commerce profil E CFC
- Horticulteur-trice orientation floriculture CFC

Toutes les informations relatives à ces apprentissages sont disponibles sur: www.vernier.ch/offres

De nombreuses autres places d'apprentissage sont également présentées sur www.orientation.ch.

# Les activités de la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon

## Vacances de février

Le centre aéré étant complet, nous vous rappelons que nous organisons un accueil libre (gratuit) pour les enfants de 4 à 12 ans, du lundi au vendredi de 14h à 18h à la MQAL. Nous vous attendons nombreux!

#### Permanence informatique

Si créer un compte ou envoyer un e-mail, transférer ou numériser des photos est un casse-tête pour vous...

Si vous avez simplement besoin d'un ordinateur, d'une imprimante ou d'un scanner...

Nous avons la solution!

Permanence informatique ouverte à tous, gratuite, tous les jeudis de 14h à 16h à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon.

## Espace maman-enfants

Dès maintenant, retrouvez notre accueil pour les mamans du quartier. Venez partager vos expériences, créer des liens avec d'autres mamans autour d'un thé ou d'un café dans la grande salle de la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon les mardis de 16h à 18h30.

Toutes nos activités sur www.mgal.ch



laison de Quartier d'Aïre - Le Lignon hemin Nicolas Bogueret 12 bis, 1219 Aïr tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91

# Antigel explore Vernier!

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le Festival Antigel nous promène dans tout le canton, en salle et en plein air, avec des artistes de toutes générations et de toutes pratiques, avec des plongées en sous-sol et des surprises de plein ciel, avec des fêtes à L'Igloo, lieu central installé à La Gravière. Le Festival (du 1<sup>er</sup> au 16 février) fait la part belle à la danse et à la musique, mais dans des lieux tellement insolites, sur des modes tellement inattendus et libres, que la plupart des événements prennent un tour performatif. Le plus souvent, les propositions artistiques sont pensées spécifiquement pour le lieu et pour l'occasion.

Le moteur de cette jeune manifestation? Dans les trois ans qui viennent, visiter les 45 communes genevoises, y déposer des concerts, des spectacles, des performances, en lien serré avec le territoire et ses différentes associations, et révéler ainsi par la culture les richesses patrimoniales, naturelles et architecturales de Genève. Le slogan de cette quatrième édition parle tout seul : explore!

Vernier joue le jeu de cette aventure défricheuse depuis 2011 et trois spectacles sont encore à découvrir à la salle des Fêtes du Lignon.



Droulers convoquera les lumières dans une grande et belle pièce de danse qui questionne sur les fondements du mouvement (mardi 4 et mercredi 5 février à 20h30). Puis le classieux et chagrin crooner suédois Jay-Jay Johanson livrera un show délicat entre pop et jazz (vendredi 7 février à 20h30).

D'abord, le chorégraphe belge Pierre Enfin, le Conservatoire de Musique de Genève Orchestra adapte La Belle et La Bête sous forme d'opéra pour enfant. Un spectacle multimédia éblouissant qui affleure entre musiques, chants, récit, pantomimes et costumes (samedi 8 février à 15h et 17h).

Toutes les infos sur www.antigel.ch

#### Jay-Jay Johanson, vendredi 7 février.



# INFO

Mardi 4 et mercredi 5 février à 20h30 Pierre Droulers, Soleils

Vendredi 7 février à 20h30 Jay-Jay Johanson

Samedi 8 février à 15h et 17h Conservatoir de Musique de Genève Orchestra, La Belle et la Bête

Salle des fêtes du Lignon - Place du Lignon 16 1219 Le Lignon Bus 7, 9, 23 et 51, arrêt Cité Lignon.

Billets en vente sur www.antigel.ch billeterie@antigel.ch. tél. 022 901 13 00

# Vernier Jazz: Sidney Bechet

La Ville de Vernier vous propose de venir découvrir les compositions du grand musicien de Jazz américain Sidney Bechet, interprétées par le célèbre orchestre Swiss Yerba Buena. Clarinettiste, saxophoniste et compositeur, cet artiste a été le premier grand soliste de l'histoire du Jazz

Vous connaissez Sidney Bechet en tant que musicien, clarinettiste ou saxophoniste? Venez découvrir les compositions de cet artiste qui fut, avec Louis Armstrong, le premier grand soliste de l'histoire du jazz.

Sidney Bechet avait l'art de la mélodie. Il a été très critiqué par les puristes lorsqu'il a créé «Petite Fleur». Ce n'est pas du jazz disaient-ils mais de la musique de variété! Mais qu'est ce que le jazz dans le fond? Une mélodie syncopée qui peut être interprétée de différente façon ; alors «Petite Fleur» c'est aussi du jazz contrairement à la Neuvième Symphonie de Beethoven.

Les morceaux sélectionnés par Beat Clerc, directeur musical et trompettiste, retracent la longue carrière de ce musicien-compositeur. De son passage chez Noble Sissle aux Feetwarmers en passant par sa période française ainsi que des compositions qu'il n'a jamais enregistrées; une palette pleine de couleurs et de saveurs.

> Les arrangements ont été spécialement créés par Jean-François Bonnel et René Hagmann, Pierre Bouru Pascal Parizot les récitera.



Olivier Franc, saxophoniste soliste passionné de Bechet, jouera sur le saxophone de Sidney Bechet, instrument qu'il a reçu en cadeau des mains du mécène genevois Guy Demole.

Avec: Beat Clerc (Directeur Musical/Trompette), Olivier Franc (Saxophone Soprano), Jean-Francois Bonnel (Saxophones / Clarinette / Arrangements), René Hagmann (Saxophones / Clarinette / TP / Arrangements), Fabien Clerc (Trompette), Régis Dessimoz (Trombone /vocal), Leo Muller (Saxophones / Clarinette), Mudu Burkhard (Piano), Nidi Niederhauser (Banjo / Guitare), Jean-Daniel Gisclon (Tuba), Olia rédigé les textes et le comédien vier Clerc (Batterie / Washboard), Manu Hagmann (Basse), Pascal Parizot (Comédien), Pierre Bouru (auteurs des textes),

## INFO

# Vendredi 14 et samedi 15 mars à 20h

Ouverture des portes dès 18h30. Réservation de votre menu par téléphone

## Dimanche 16 mars 2014 à 15h

Salle des fêtes du Lignon, Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon Bus 7, 9, 23 et 51, arrêt Cité Lignon, durée: 2h15 avec entracte Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie, au Stand Info Balexert ou au service de la culture: tél. 022 306 07 80. culture@vernier.ch

# Gala Swiss Comedy Club & Friends

Envie de rire et de passer un moment convivial avec des talents «Made in Switzerland» et leurs amis? Venez découvrir le spectacle produit par Ivan Madonia, fondateur du Swiss Comedy Club, présenté

par Frederic Recrosio avec en invité d'honneur Anthony Kavanagh. Le Gala du Swiss Comedy Club & Friends

est un événement novateur. Scène comique éclectique, créé par Ivan Madonia, voit défiler les humoristes façon « stand up ». La troupe du Swiss Comedy Club adepte de l'humour de proximité, enchaînera les sketches.

Pour cette deuxième édition, le Gala sera présenté par l'humoriste, acteur, chanteur Frédéric Recrosio. Nathanaël Rochat, Jessie Kobel, Thomas Wiesel ainsi que des membres du Jamel Comedy Club: Yacine Belhousse et Bun Hay Mean présenteront leurs dernières vannes lors de ce Gala exceptionnel. Le style décapant de ces comiques ne vous laissera pas insensible. Anthony Kavanagh viendra pimenter la soirée.

Cette année, vous aurez la possibilité de manger entre amis avant le spectacle, la salle sera accessible dès 18h30. Le traiteur Pierre Pommier concoctera des mets appétissants que nous vous dévoilerons prochainement sur notre site internet.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour une soirée où le rire sera à l'honneur.

## INFO

#### Samedi 22 mars à 20h

Ouverture des portes dès 18h30. Possibilité de manger sur place.

Salle des fêtes du Lignon, Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon Bus 7, 9, 23 et 51, arrêt Cité Lignon

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie, au Stand Info Balexert ou au service de la culture: tél. 022 306 07 80. culture@vernier.ch



# «Joyeux Dimanches!»

# L'équipe des bénévoles des Joyeux Dimanches

cherche

#### un ou une cuisinier/ère bénévole

pour l'aider à confectionner un repas, une fois par mois (le dimanche à midi), au Centre de Quartier du Lignon. Une soixantaine d'habitants du quartier profitent chaque mois de ce succulent repas grâce à notre groupe de bénévoles.

Pour tout renseignement, appelez Walter Hatt au 022 796 62 79 (ou par courrier électronique: w.hatt@bluewin. ch). Vous pouvez également contacter le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, tél. 022 306 06 70.

# Les prochains repas auront lieu les dimanches 9 février et 9 mars à 12h15

au Centre de Quartier du Lignon (derrière l'église catholique de l'Epiphanie)

Une participation de CHF 7.- au minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone, à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

# Formation à la résolution des conflits

Un conflit surgit avec quelqu'un ou dans un groupe. Comment faire pour ne pas envenimer la situation? La communication pacifique vous donne les moyens d'apaiser la situation et de vous faire comprendre. Michel Monod, formateur, donne un cours les

#### 8 et 22 mars de 14h à 18h

à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon, 12B ch. Nicolas-Bogueret.

Dans un premier temps, nous traiterons de la gestion des conflits interpersonnels et dans un deuxième temps, des conflits dans un groupe.

Prix CHF 20.- par séance.

Inscription et renseignements: mmonod@genevalink.ch. – tél. 022 796 86 60

# Repas de quartier ouvert à toutes et à tous

#### Vendredi 7 mars 2014 dès 19h

Retrouvez-nous à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon pour partager un moment convivial et sympathique autour de notre repas communautaire hivernal. Au menu, nous vous proposons un poulet au citron confit à la marocaine, suivi d'un dessert oriental.

Nous vous rappelons que les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte, et sont sous sa responsabilité.

Réservation souhaitable par mail à mq.aire@fase.ch ou par téléphone au 022 970 06 90 (entre 14h et 18h) avant le mardi 4 mars.



# Maison de Quartier d'Aïre - Le Lignon

Chemin Nicolas Bogueret 12 bis, 1219 Aïre tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91 www.mqal.ch - info@mqal.ch

# A la MACAV

# Du 24 février au 15 mars 2014

« Le verre dans tous ses états » par Annie Kneubuhl

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: tél. 079 401 01 90

# Concerts au Lignon

## Dimanche 2 mars 2014 à 18h

Temple du Lignon – place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

#### **Ensemble GIOACCHINO**

Isabelle De Brossin De Mere, violon – Xenia Marolf, violon – François Rauss, violoncelle – Théodore Siegrist, contrebasse

L'entrée aux Concerts au Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

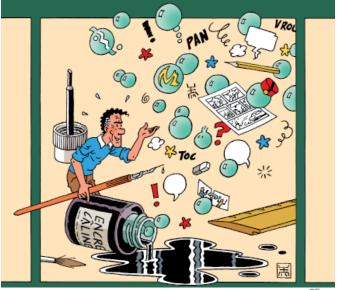
# Dans l'encrier d'Exem, soirée BD à la bibliothèque de Vernier

La création d'une bande dessinée I Pour mieux connaître le monde de la bande dessinée, le spectateur est invité à passer des strips aux bulles, et à découvrir que les phylactères (bulles) ont du caractère!

Cette rencontre se donne pour but de vous faire mieux comprendre le neuvième art qu'est la bande dessinée, aussi appelée *Comics* aux Etats-Unis, *Manga* au Japon ou encore *Fumetto* en Italie. Vous comprendrez ainsi que bien loin d'être réservés aux enfants, les phylactères de la BD ne contiennent pas que des borborygmes inintéressants mais sont souvent un moyen de comprendre l'histoire, la politique ou la géographie de manière ludique.

Alors qu'un dessin de presse illustre parfois mieux l'actualité qu'un grand article, une BD peut également être plus palpitante qu'un long roman.

Intervenant I Exem, de son vrai nom Emmanuel Excoffier, est un auteur et illustrateur suisse de bande dessinée. Actif depuis plus de vingt ans dans la création graphique, il est l'un des auteurs de bande dessinée les plus connus et les plus populaires de Genève et son œuvre, truffée de références politiques, culturelles ou architecturales, est fortement implantée dans la Cité. Ses pastiches et parodies, parmi les plus sophistiqués et à la réalisation minutieuse, l'ont fait connaître sur toute la planète BD!



©Exem

## INFO

#### Mercredi 26 février à 19h - entrée libre

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57, 1214 Vernier Bus 6, 19, 28 et 51, arrêt Vernier-Village

Inscription directement à la bibliothèque de Vernier, par tél. 022 306 07 98 ou par courriel bibver@vernier.ch

# GOÛTERS LITTÉRAIRES

# «Livres à goûter»

Partagez vos coups de cœur (ou vos déceptions) littéraires autour d'une collation.

# Jeudis 20 mars et 15 mai 2014 à 15h30

Bibliothèque de Châtelaine, av. de Châtelaine 81, 1219 Châtelaine.

Vous avez aimé le dernier roman dont tout le monde parle? Vous n'avez pas apprécié le dernier Prix littéraire? Vous souhaitez connaître de nouveaux auteurs? Aborder d'autres genres?

Rendez-vous à la bibliothèque pour parler en toute liberté et en toute convivialité de vos goûts littéraires avec d'autres lecteurs et avec les bibliothécaires. Une occasion de faire de belles découvertes et de nouvelles rencontres!

# HORAIRE D'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

# du 15 au 23 février

Bibliothèque de Châtelaine: lundi 17 de 15h à 19h Bibliothèque de Vernier: mardi 18 de 16h à 20h Bibliothèque d'Avanchet: jeudi 20 de 15h à 19h

Découvrez toutes les **nouveautés** que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **catalogue en ligne** des Bibliothèques de la Ville de Vernier:

#### www.vernier.ch/biblio

Inscription et prêts gratuits!

# L'Avenir termine son année très classiquement...

Le 15 décembre dernier, l'Avenir au grand de maître et de voix de haute-contre par complet a donné son traditionnel Concert de Noël au Temple protestant de Vernier. Pour poursuivre dans la ligne du concert baroque du mois d'octobre, il avait été décidé de jouer du classique, du classique et... encore du classique!

Et le public ne fut pas déçu:

les pièces de Vivaldi, Bach, Mozart, Telemann pour ne citer qu'eux, se sont succédées durant plus d'une heure et demi (on n'y a rien vu passer!), montrant qu'avec un accordéon et quelques heures (années...) de travail dans les doigts, on peut se faire plaisir et toucher à l'âme des plus grands compositeurs. Puis, vous pourrez venir nous soutenir en

Nous avons même osé l'aria «Lascia ch'io pianga», cet air si beau et mélancolique du film « Farinelli», repris de main

Philippe Berthoud, autrement connupar les Verniolans comme chef d'orchestre et crooner de la Fanfare de Vernier.

Ce fut un très beau concert, agréablement terminé autour d'un vin chaud et d'un stand de pâtisseries superbement achalandé

Vous pourrez nous réentendre dans nos prochains concerts:

le 27 février aura lieu notre audition de l'école de musique, à la maison Chauvet-Lullin, Vernier-Village, 19h.

direct lors du Kiosque à Musique de la RTS «Spécial 80° de l'Avenir» que nous organisons le 17 mai à la Salle des fêtes d'Avanchet-Salève, dès 11h.

Et, enfin, notre soirée annuelle qui aura lieu le 24 mai, touiours à la Salle des fêtes d'Avanchet-Salève et sous la direction de Daniel Cloux, et qui aura pour thème «Best Of de l'Avenir» (et comme sous-titre: 80 ans et encore tous ses boutons.). En 2e partie, vous pourrez entendre et admirer, voir aduler. la FMV (Fanfare Municipale de Vernier) sous la direction du non moins admirable Philippe Berthoud!

Le printemps promet d'être chaud!

Merci de votre lecture, tous nos vœux pour 2014, et au plaisir de vous accueillir lors de l'un de nos prochains concerts.

> Sylvie Bossi Présidente Avenir Accordéoniste de Châtelaine

# L'ASSOCIATION MUSICA VOUS OFFRE « LES TROIS SAMEDIS EN MUSIQUE »

#### Une histoire du jazz

Une conférence pour les enfants et les adultes

# Samedi 1<sup>er</sup> mars 2014, de 14h à 15h

à la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier par Miguel-Angel Vidal

### A la découverte du soundpainting

Atelier ouvert et offert aux musiciens, danseurs, comédiens

# Samedi 8 mars 2014, de 14h à 16h

à la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier Le soundpainting est un langage gestuel de création artistique multidisciplinaire en temps réel, élaboré par Walter Thompson en 1974 à Woodstock, New York. Il est destiné à des musiciens, des danseurs, acteurs et plasticiens. En évolution constante, ce langage comporte plus de 1200 signes de la main et corporels qui désignent différents types de matériaux artistiques spécifiques aux exécutants. Pendant une performance, le soundpainter fait un ensemble de signes aux exécutants et utilise les réponses de ceux-ci pour développer et donner forme à sa composition. Cette composition en temps réel résulte ainsi de l'interaction entre les improvisations des exécutants et celle du soundpainter.

Animé par Maria-Angeles Cuevas



## Eveil musical pour les enfants de 4 à 6 ans

Ce cours révèle l'univers musical aux enfants par le jeu et la découverte d'instruments

#### Samedi 15 mars 2014, de 11h à 12h

à la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier par Maria-Angeles Cuevas

## A la découverte de votre voix

## Samedi 15 mars 2014, de 14h à 15h

à la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier Maria-Angeles Cuevas, chant et piano,

Dr Angelo Juliano, pour une présentation de l'appareil vocal

Info: tél. 076 381 28 21 - www.association-musica.com

# Vernier Visions s'expose dans vos quartiers du 6 au 15 février!

La web TV Vernier Visions offre des reportages sur la Ville de Vernier. Afin de célébrer sa troisième année d'activité, la chaîne prend ses quartiers dans les centres commerciaux de Balexert, du Lignon et d'ARCenter. Les passants pourront découvrir ou revoir les films sur des bornes prévues à cet effet.

Vie locale, sport, culture, société, politique, sont les nombreuses thématiques traitées par la chaîne Internet Vernier Visions. Destinée aux habitants de la commune de Vernier, la web TV fournit une information de qualité et leur montre les nombreux atouts de leur lieu de vie. Un média de l'ère du web pour valoriser les spécificités de cette municipalité qui est la deuxième ville du canton en termes démographiques.

Pour plus d'informations: www.verniervisions.ch



D'utilité publique et à but non lucratif, la chaîne est une association formée par la Ville de Vernier et l'agence de presse ATC Future Medias SA. Les deux entités unissent leur force et leurs moyens pour de l'exposition. faire évoluer la web TV.

Afin de célébrer sa troisième année d'existence, l'association a décidé de préparer un vernissage de ses productions audiovisuelles. L'idée est de présenter les divers films dans certains centres

> commerciaux de la ville sur des bornes tactiles. En partenariat avec l'entreprise «Tactil Media», l'exposition aura lieu du jeudi 6 au samedi 8 février dans le hall central de Balexert, le mercredi 12 et le jeudi 13 à ARCentrer à Vernier-Village ainsi que le vendredi 14 et le commercial du Lianon. Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de la communica- propose la Ville de Vernier.

tion, sera présent le samedi 8 février à Balexert à 15h. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les collaborateurs de la chaîne pendant toute la durée

En couvrant les trois grands axes que sont Vernier-Village, Aïre/Le Lignon, et Châtelaine/Balexert/Avanchets, Vernier Visions espère développer son audience et mieux faire connaître son aspect participatif et social. En effet, la chaîne diffuse des vidéos venant de tiers qui portent sur la ville de Vernier et propose des stages. D'ailleurs, la permanence du stand sera assurée par deux jeunes dans le cadre des petits jobs gérés par le service de la cohésion sociale verniolan. Cerise sur le gâteau, l'association organise un concours permettant de gagner un iPad, un abonnement annuel à samedi 15 février au centre la piscine du Lignon ou encore une carte 5 spectacles pour (re)découvrir la programmation culturelle variée que

# POINT D'ASSISTANCE INFORMATIQUE DE VERNIER-VILLAGE

Depuis quelques mois, Muriel, Corinne et Annie vous accueillent avec plaisir, sans inscription et gratuitement, pour répondre à toutes questions concernant l'informatique tous

les jeudis de 15h à 18h (sauf durant les vacances scolaires).

Ordinateurs et wifi sont mis à votre disposition au local situé à la route de Vernier 186, 1214 Vernier (à côté de l'ancienne Migros). Tout cela dans une ambiance bon enfant, le but étant de partager nos savoirs pour avancer ensemble.

Alors si vous vous posez des questions et ne savez pas comment y répondre, passez nous voir et nous nous ferons un plaisir de vous aider!



# Mélomanes: assistez gratuitement aux répétitions générales de l'OSR

bénéficions de 20 cartes transmissibles générales des concerts.

faire profiter les habitantes et habitants de notre Ville.

La Ville de Vernier soutient l'Orchestre Les cartes sont disponibles à la réception Vous trouverez ci-dessous la suite du de la Suisse romande (OSR). En tant de la Mairie (rue du Village 9, de 9h à 12h calendrier des concerts de la saison que membre des Amis de l'OSR, nous et de 14h à 17h), elles seront distribuées contre présentation d'une pièce d'idendonnant un accès exclusif aux répétitions tité et selon l'ordre d'arrivée. Nous vous Les répétitions ont lieu au Victoria Hall, prions de bien vouloir ramener la carte en Mairie au plus tard trois jours après Le Conseil administratif a décidé d'en le spectacle. Un émolument sera perçu Si vous souhaitez de plus amples renen cas de non retour de la carte ou de non respect du délai.

2013 - 2014.

rue du Général-Dufour 14, 1204 Genève.

seignements vous pouvez vous rendre sur le site: www.amisosr.ch

## Mercredi 12 février 2014 I 10h

Neeme Järvi, direction, Lars Vogt, piano Johannes Brahms: Symphonie Nº 3 en fa majeur op. 90 Edvard Grieg: Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 16

#### Mercredi 19 février 2014 I 10h

Charles Dutoit, direction, Louis Lortie, piano

bémol majeur KV 482

Ottorino Respighi: Les Fêtes romaines, poème symphonique; Igor Stravinski: L'Oiseau de feu, suite de ballet (version 1919) Les Fontaines de Rome, poème symphonique ; Les Pins de Rome, poème symphonique

#### Mercredi 12 mars 2014 I 10h

Piotr llyitch Tchaïkovski: Marche solennelle du couronnement Michael Jarrell: Emergences (Nachlese VI) pour violoncelle et Johannes Brahms: Double concerto pour violon, violoncelle orchestre (création suisse) et orchestre en la mineur op. 102

Dimitri Chostakovitch: Symphonie Nº 11 en sol mineur op. niques 103, *L'Année 1905* 

## Mercredi 2 avril 2014 I 10h

Manfred Honeck, direction

Gustav Mahler: Symphonie Nº 9 en ré majeur

### Mercredi 28 mai 2014 I 10h

Diego Matheuz, direction, Cameron Carpenter, orgue Piotr Ilyitch Tchaïkovski: Marche slave op. 31 Terry Riley: Concerto pour orgue (création européenne)

W. A. Mozart: Concerto pour piano et orchestre № 22 en mi Nikolaï Rimski-Korsakov: Capriccio espagnol, suite pour orchestre op. 34

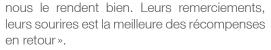
# Mercredi 4 juin 2014 I 10h

Thierry Fischer, direction, Jean-Guihen Queyras, violoncelle Neeme Järvi, direction, Vadim Repin, violon, Truls Mørk, Claude Debussy: Le Martyre de Saint-Sébastien, fragments

Hector Berlioz: Roméo et Juliette op. 17, extraits sympho-

# PAROLES DE BÉNÉVOLES

- «Arrivant à l'âge de la retraite et ayant devant moi du temps libre, j'ai décidé de rejoindre BénéVernier en novembre 2005. Prendre un peu de mon temps pour le donner aux autres était ma motivation ».
- «J'assure entre autres la fonction de chauffeur et dans ce contexte, écouter avec beaucoup d'attention et d'empathie est ma priorité, car nos aînés



## Envie de rejoindre BénéVernier?

Appelez dès aujourd'hui le service de la cohésion

sociale, tél. 022 306 06 70, qui vous donnera tous les renseignements utiles!



# Le Théâtre de Vernier vous propose... Caf'conc' 1900 autour de Feydeau

Eh oui, nous avons eu envie d'innover, et pour un spectacle que nous avons voulu résolument qai et léger, un auteur français s'imposait: Georges Feydeau! En nous replongeant dans ses œuvres complètes, nous avons découvert nombre de monologues, saynètes et pièces en un acte qui nous étaient inconnus, mais qui méritaient bien que nous les fassions revivre. Et c'est le défi que nous nous sommes lancé.

Vous allez assister à un spectacle en deux parties qui se suivront sans interruption.

La première se passera dans la *Taverne de la Vitrioleuse*\*, où vous n'aurez qu'à mettre les pieds sous la table, et à déguster une délicieuse agape\*\* tout en écoutant divers textes et chansons, des connues, des moins connues...

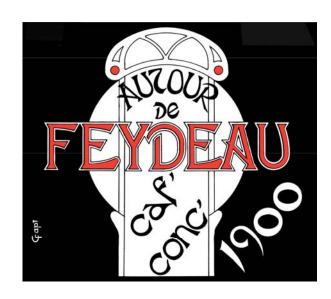
Puis nous vous emmènerons dans la salle de théâtre où le spectacle continuera sur scène.

Ensuite, libre à chacun de prolonger la soirée en agréable compagnie, car la taverne restera ouverte!

Nous serons heureux de vous accueillir du 7 au 28 mars 2014 et vous souhaitons d'ores et déjà une joyeuse soirée.

L'équipe du Théâtre de Vernier

- \* ex-buvette des Ranches!
- \*\* repas que font entre eux des amis ou des gens associés pour un dessein commun!



# INFO

#### Du 7 au 28 mars

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6 Mardis et mercredis à 19h Vendredis et samedis à 20h Dimanche 16 et 23 mars à 17h Ouverture de la taverne 30 minutes avant la séance et après le spectacle.

Location: stand info Balexert

Spectacle et agapes CHF30.- (boissons non

comprises) - Prix réduits CHF 25.-

Réservations: tél. 076 499 98 07 (appel/sms) et www.theatrevernier.ch

# 27<sup>E</sup> TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS **EN FAUTEUIL ROULANT**





du 8 au 13 juillet 2014 au Centre sportif du Bois-des-Frères

# Serez-vous de la partie?

Association Swiss Open - Case postale 1104 - 1211 Genève 5 Tél. 022 320 00 17 - www.swissopen-shgeneva.ch

Publicité

# **IMPÔTS**

#### Un souci? Une corvée?

Faites remplir vos déclarations d'impôt TARIF de CHF 80.- à CHF 120.-

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de Vernier et 1203 Genève

#### CABINET COMPTABLE — Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat 61a, chemin des Sellières – AÏRE – Case postale 75 – 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous: 022 796 37 81 (de 9h à 19h)

# ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page CHF 110.-2/12 page CHF 220.-300.-1/4 page CHF CHF 400.-1/3 page CHF 1/2 page 560.-1 pleine page CHF 1000.-

communication@vernier.ch Tél. 022 306 06 20

# PHARMACE!!

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

## Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisées: homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

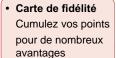
#### Vaccinations

Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

### Cosmétique

Pupa – Occitane . Mavala – Avène

· Produits vétérinaires



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



# Prix spécial pour CHF 38.nos patients: au lieu de CHF 45

Pharmacie du Vieux-Village Corinne Schüle pharmacienne responsable Rue du Village 18, 1214 Vernier T. 022 341 31 41

Places de parc gratuites

# Horaires

13h30 - 18h45

# ANNONCES GRATUITES

#### A vendre

- Aguarium marin 600 litres, longueur 160 cm/ hauteur 60 cm/ profondeur 60 cm -Pompe et écumeur neufs. avec filtration, pierres vivantes CHF 800.-. Divers poissons disponibles au détail. Le Lignon, tél. 022 796 66 05
- Vends Tandem pour dim: homme/femme, très peu utilisé. Valeur CHF 1300.- cèdé à CHF Tél. 079 785 34 37

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif:

Tél. 022 306 06 20 communication@vernier.ch

# Attention arnaque!

### Publicités au nom de la Ville de Vernier

Les autorités verniolanes invitent les commerçant-e-s et entreprises à la méfiance.

Des gens et/ou des entreprises malveillantes prétendent parfois être mandatées par la Ville de Vernier pour récolter des publicités qui accompagneraient la réalisation de brochures, de plans ou de cartes communales officielles.

En cas de doute sur la validité de la démarche, n'hésitez pas à contacter le service de la communication par email: communication@vernier.ch ou par tél. 022 306 06 20.

AGENDA

# **Février**

Jusqu'au 16 février - Festival Antigel, programme détaillé sur www.antigel.ch.

Mercredi 5 février – Contes à la Bibliothèque de Vernier à 14h.

Jeudi 6 février – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Du jeudi 6 au samedi 8 février – Vernier Visions s'expose dans le hall du centre commercial de Balexert.

Vendredi 7 février - Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Samedi 8 février - Atelier de l'Accueil adultes-enfants «ieux de société adaptés aux plus jeunes » à l'EVE Bourauin dès 9h30.

Dimanche 9 février - «Joyeux Dimanches » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Mercredi 12 et jeudi 13 février – Vernier Visions s'expose au centre commercial ARCenter.

Mercredi 12 février - Répétition générale de l'OSR au Victoria Hall à 10h.

Mercredi 12 février - Contes à la Bibliothèque de Vernier à 14h, à la Bibliothèque de Châtelaine à 16h et à la Bibliothèque des Avanchets à 16h30.

Jeudi 13 février - Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 14 et samedi 15 février - Vernier Visions s'expose au centre commercial du Lignon.

Vendredi 14 février - Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Mercredi 19 février – Répétition générale de l'OSR au Victoria Hall à 10h.

Du 24 février au 15 mars - Exposition «Le verre dans tous ses états» à la MACAV.

Bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Mercredi 26 février – Soirée BD avec Exem à la Bibliothèque de Vernier à 19h.

Jeudi 27 février - Rencontre «Café-Croissants» au Centre de Quartier des Avanchets à 9h30.

**Jeudi 27 février** – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Vendredi 28 février – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Samedi 1er mars - Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 1er mars – Une histoire du jazz, Jeudi 13 mars – Repas pour les aînés conférence pour les enfants et les adultes avec l'association Musica à la Maison Chauvet-Lullin à 14h.

Samedi 1er et dimanche 2 mars - Sonia Grimm, spectacle pour enfants, à la Salle des fêtes du Lignon à 16h.

Dimanche 2 mars – Concert du Lignon au temple du Lignon à 18h.

Vendredi 4 mars – Assemblée générale du Jardin Robinson du Lignon à 19h.

Mercredi 5 mars - Contes à la Bibliothèque de Vernier à 14h.

Mercredi 5 mars – Atelier bricolage à la Bibliothèque des Avanchets à 14h.

Jeudi 6 mars - Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

**Vendredi 7 mars** – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

**Vendredi 7 mars** – Repas de quartier à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon à 19h.

Mercredi 26 février - Contes à la Du7au28mars-Caf'conc'1900autour Bibliothèque de Vernier à 14h et à la de Feydeau par le Théâtre de Vernier à l'aula de l'école des Ranches.

> Samedi 8 mars – A la découverte du Soundpainting, atelier avec l'association Musica à la Maison Chauvet-Lullin à 14h.

> Samedi 8 mars - Formation à la résolution de conflits à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon à 14h.

Dimanche 9 mars - «Joyeux Dimanches » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Mardi 11 mars - Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 12 mars – Répétition générale de l'OSR au Victoria Hall à 10h.

Mercredi 12 mars - Contes à la Bibliothèque de Châtelaine à 16h et à la Bibliothèque des Avanchets à 16h30.

dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

**Vendredi 14 mars** – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Vendredi 14. samedi 15 et dimanche **16 mars** – *Sidney Bechet* par le Swiss Yerba Buena à la salle des fêtes du

Samedi 15 mars – Eveil musical pour les enfants avec l'association Musica à la Maison Chauvet-Lullin à 11h.

Samedi 15 mars – A la découverte de votre voix avec l'association Musica à la Maison Chauvet-Lullin à 15h.

Samedi 15 mars - Rencontres musicales-thé dansant au Centre de Quartier des Avanchets à 14h.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www. *vernier.ch/evenements* pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

